

# RAPPORT D'ANALYSE ESG ET DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

---

# 20 21

L'assurance d'un esprit de famille



la France  
Mutualiste

# SOMMAIRE

<b>A. INTRODUCTION</b>	<b>3</b>
A.1 DÉMARCHE GÉNÉRALE	3
A.2 IMPACT SUR LA GESTION D'ACTIFS	3
A.3 MOYENS D'INFORMATION	4
A.4 ADHÉSION À DES CHARTES, LABELS	4
A.5 GESTION DES RISQUE ESG	4
A.6 CLASSES D'ACTIFS ET ÉVALUATION ESG	4
<b>B. ANALYSE ESG ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DU PORTEFEUILLE AU 31/12/2021</b>	<b>5</b>
B.1 ACTEURS ET MÉTHODOLOGIE	5
B.1.1 ÉMETTEURS PRIVÉS	5
B.1.2 ÉMETTEURS PUBLICS	6
B.2 OBLIGATIONS - RÉSULTATS AU 31/12/2021	6
B.2.1 OBLIGATIONS - ÉMETTEURS PRIVÉS	7
B.2.2 OBLIGATIONS - ÉMETTEURS PUBLICS	11
B.3 ACTIONS - RÉSULTATS AU 31/12/2021	14
<b>C. PATRIMOINE IMMOBILIER</b>	<b>19</b>
<b>D. ACTIFS DE DIVERSIFICATION</b>	<b>20</b>
<b>E. UNITÉS DE COMPTE</b>	<b>21</b>
<b>F. PERSPECTIVES 2022</b>	<b>21</b>
<b>G. CONCLUSION</b>	<b>22</b>

# A. INTRODUCTION

## A.1 DÉMARCHE GÉNÉRALE

Pour La France Mutualiste, la responsabilité sociétale et environnementale est une conviction ancrée dans son identité et ses valeurs. Cette responsabilité, nous voulons la traduire en actes auprès de nos parties prenantes, selon 3 axes :

- vis-à-vis de nos collaborateurs, et de tous les bénévoles qui nous accompagnent, nous sommes une entreprise centrée sur l'humain (cela passe par une politique de développement humain ambitieuse).
- vis-à-vis de la société dont nous faisons partie, nous sommes une entreprise citoyenne et engagée (partenariats avec des associations d'intérêt général, notre fonds social et d'entraide...).
- vis-à-vis des adhérents qui nous font confiance, nous sommes un assureur responsable, tout en leur donnant la possibilité, à travers nos solutions d'assurance, d'avoir un impact positif sur la société et l'environnement.

## A.2 IMPACT SUR LA GESTION D'ACTIFS

Notre démarche repose sur la conviction que les émetteurs qui intègrent dans leur stratégie les enjeux ESG offrent de meilleures perspectives à long terme. La prise en compte des impacts ESG liés à leurs activités permet d'identifier les zones de risques, mais également des opportunités de développement. Les risques ESG auxquels sont confrontés les émetteurs peuvent impacter leur capacité à produire, la valeur matérielle ou immatérielle de leurs actifs, ou les exposer à des risques d'ordre réglementaire.

La mise en place de cette démarche a pour but de mieux appréhender les risques liés aux enjeux extra-financiers, pour améliorer la qualité des placements en préservant la performance.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, sont incluses de nouvelles limites/exclusions dans la gestion du portefeuille obligataire détenu en direct par la mutuelle :

- Exclusions sectorielles :
  - Pas de chiffre d'affaires lié aux mines anti personnelles (traité d'Ottawa),
  - Pas de chiffre d'affaires lié aux armes à sous-munitions (convention d'Oslo),
  - Pas d'acteurs liés à la pornographie (plus de 5% de son chiffre d'affaires),
  - Pas de tabac (plus de 5% de son chiffre d'affaires),
  - Pas d'extraction de charbon (plus de 5% de son chiffre d'affaires).
- Secteur « utilities » (électricité, gaz, eau) : limitation à 20% de l'utilisation du charbon thermique et son absence à horizon 2030.
- Le secteur « énergie » (pétrole) sera limité à 5% du patrimoine.

## A.3 MOYENS D'INFORMATION

Ce rapport est disponible sur le site de notre Mutuelle [www.la-france-mutualiste.fr](http://www.la-france-mutualiste.fr).

## A.4 ADHÉSION À DES CHARTES, LABELS

Notre mutuelle est membre de la FNMF. La Mutualité Française siège au Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire (CSESS) qui représente l'économie sociale et solidaire auprès des pouvoirs publics. La mission principale du CSESS est de débattre de la politique publique menée en faveur de ce secteur dans toutes ses dimensions (territoriale, européenne, économique et sociale).

La Mutualité Française est membre fondateur de la Chambre française de l'économie sociale et solidaire, opérationnelle depuis janvier 2015. Celle-ci a pour vocation de représenter les acteurs du secteur auprès des pouvoirs publics, français et européens.

## A.5 GESTION DES RISQUES ESG

Afin de mieux appréhender la gestion des questions Environnementales, Sociales et de Gouvernance chez les émetteurs dans lesquels elle investit, la direction financière de notre mutuelle s'est abonnée aux outils de Moody's ESG Solution (ex Vigeo Eiris). Ces outils sont utilisés pour aider à la décision dans le cadre de la gestion obligataire et à des fins de reporting pour la gestion actions (dans les OPC transparisés).

## A.6 CLASSES D'ACTIFS ET ÉVALUATION ESG

Pour cet exercice, le périmètre analysé comprend les investissements en valeurs mobilières détenues en direct (obligations) et, par transparence, les actions détenues via les OPC dédiés (périmètre constant par rapport à l'exercice précédent).

La France Mutualiste a également mis en place, dès 2012, une politique d'amélioration continue du patrimoine immobilier, essentiellement résidentiel parisien, notamment en matière de performance énergétique. Elle s'attache aussi à rechercher, dans les fonds immobiliers externes dans lesquels elle investit, des fonds labellisés ISR.

# B . ANALYSE ESG ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DU PORTEFEUILLE AU 31/12/2021

## B.1 ACTEURS ET MÉTHODOLOGIE

La France Mutualiste s'appuie sur plusieurs fournisseurs de données ESG pour la construction de ce rapport : la plateforme Moody's ESG Solution est la principale source des données. Elle est complétée par des données de Bloomberg et de l'AIEA (Agence Internationale de l'Energie Atomique).

La méthodologie retenue est celle mise en œuvre par une grande partie de la place financière, complétée de celle proposée par Moody's ESG Solution.

### B.1.1 Émetteurs privés

L'analyse repose sur une approche sectorielle qui met l'accent sur les enjeux significatifs (émissions carbone, adaptation aux enjeux climatiques, ressources naturelles, rejets toxiques, capital humain, gouvernance, respect des droits humains, engagement social...) pour les émetteurs au regard de leurs activités. La prise en compte d'opportunités de développement en plus des zones de risque est intégrée dans cette méthodologie.

Les aspects environnementaux et sociétaux sont modulés en fonction des secteurs d'activité et d'une analyse des risques susceptibles d'impacter l'émetteur ou ses parties prenantes.

Les enjeux de gouvernance sont identiques pour l'ensemble des émetteurs quel que soit leur secteur d'activité.

Concernant la dimension environnementale liée au changement climatique, les critères analysés sont :

- Ceux liés à des risques physiques (montée des eaux, sécheresse, risques sanitaires...),
- Ceux liés à la transition énergétique :
  - Les émissions de carbone dans le processus de production (exposition de l'entreprise en fonction du portefeuille d'activités, effort de réduction de ces émissions, effort d'amélioration de l'efficacité énergétique),
  - Les émissions de carbone en amont (matières premières notamment) et en aval (utilisation et recyclage des produits),
- Et enfin les opportunités de développement dans les technologies dites « vertes » (énergies renouvelables, bâtiments éco-conçus, technologies améliorant l'efficacité énergétique, solutions de recyclage, chimie verte...).

Cette analyse est traduite par une notation de chaque émetteur. Les résultats obtenus sont ensuite classés selon leur niveau de performances ESG, une catégorie ISR (Investissement Socialement Responsable) est ensuite affectée à chaque émetteur :

- *WEAK* : émetteurs présentant un retard dans la prise en compte des enjeux ESG ou une absence de transparence,
- *LIMITED* : émetteurs dont les enjeux ESG sont moyennement gérés,
- *ROBUST* : émetteurs actifs dans la prise en compte des enjeux ESG,
- *ADVANCED* : émetteurs les plus avancés dans la prise en compte des enjeux ESG.

L'évaluation de l'empreinte carbone se fait via la méthode des émissions financées. Le calcul évalue les émissions produites par les entreprises et financées par l'investisseur.

Elles sont exprimées en tonnes équivalent CO<sub>2</sub> par million d'euros investi.

$$\text{Encours détenu} \times \frac{\text{Total des émissions carbone de la société}}{\text{Total du passif de la société}}$$

Le portefeuille obligataire d'émetteurs privés de La France Mutualiste a été comparé à l'indice obligataire Crédit Suisse IG Euro Index (indice de référence).

Le portefeuille action d'émetteurs privés de La France Mutualiste a été comparé à l'indice LFM (indice de référence) composé de : 50% MSCI EMU, 30% MSCI Europe et 20% MSCI Monde World hors Europe.

Une analyse TE (Transition Énergétique) des émetteurs vient compléter le calcul de l'empreinte carbone. Le score de la transition énergétique mesure l'approche stratégique de l'émetteur pour réduire ses émissions et adapter son modèle économique afin de faire face aux risques et aux opportunités liés à la transition vers une économie à faible émission de carbone.

Un focus plus détaillé de la TE est réalisé sur certains secteurs.

## B.1.2 Émetteurs publics

La méthodologie d'analyse ESG repose sur une évaluation des résultats obtenus par chaque État pour l'ensemble des critères ESG, ainsi que sur l'évolution relative de ces résultats. Le référentiel de chaque état, constituant sa note, est composé de 160 indicateurs. Ces indicateurs sont dissociés entre : indicateurs de performance (104) et indicateur d'engagement (56). Ces indicateurs balayent les sujets suivants : énergie et carbone, eau et biodiversité, filières vertes, rejets toxiques, emploi, équité sociale, éducation, santé, respect des citoyens, indépendance et stabilité, qualité de la gestion, éthique et bien d'autres. Cette analyse se traduit par une notation de chaque État.

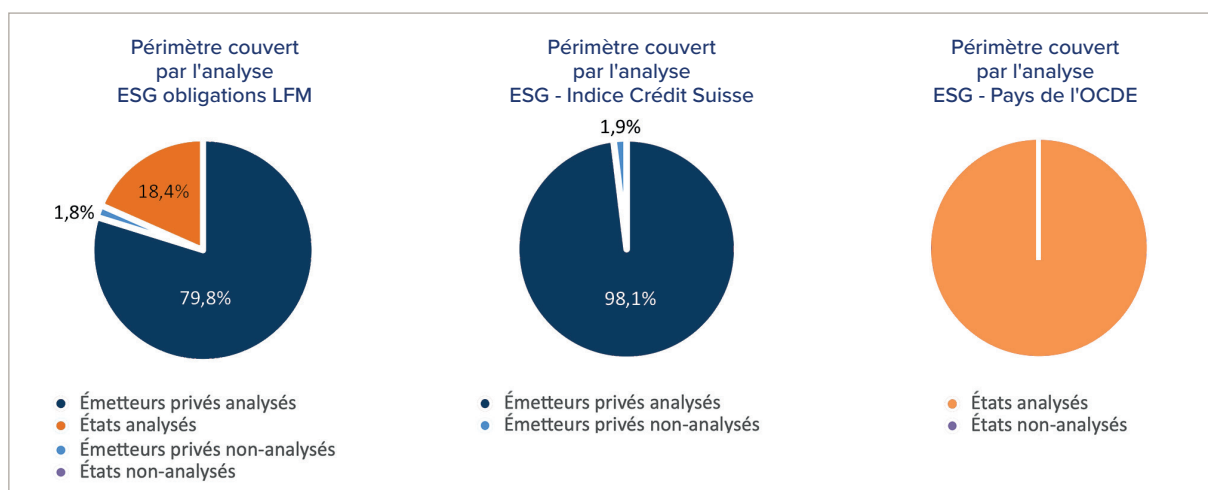
Une catégorie ISR est ensuite affectée à chaque État, au sein de l'ensemble des émetteurs couverts par une analyse ESG selon la même échelle que celle des émetteurs privés (cf. ci-dessus).

L'intensité carbone est estimée à partir des données des émissions de carbone des États publiées par l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE) et Eurostat. Ces données sont disponibles pour l'ensemble des pays de l'OCDE et sont exprimées en tonnes équivalent CO<sub>2</sub> par millier de dollars de PIB.

## B.2 OBLIGATIONS - RÉSULTATS AU 31/12/2021

Les résultats de La France Mutualiste présentés pour 2021 comprennent l'ensemble des titres obligataires détenus en direct.

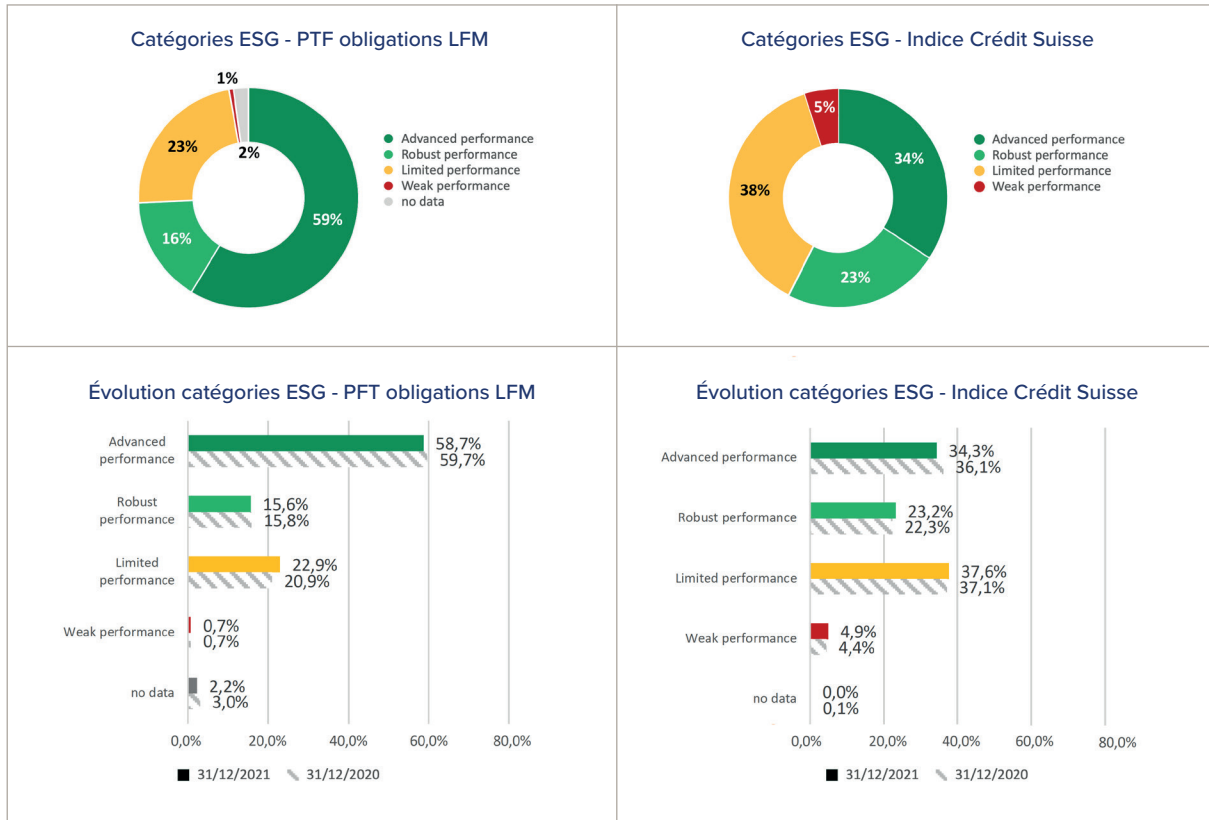
Ci-après, les périmètres d'analyses ESG et TEE. Données analysées en % des encours :



## B.2.1 Obligations - Émetteurs privés

### Catégories ESG

Les graphiques ci-dessous présentent la répartition de notre portefeuille obligataire et de l'indice en fonction du niveau de performance ESG des émetteurs sélectionnés. Plus un émetteur affiche un score ESG élevé, plus celui-ci se trouve dans une catégorie leader en la matière.



Le portefeuille obligataire LFM continue d'afficher une large part d'émetteurs leader ESG (*Advanced performance*). Notre portefeuille surperforme son indice avec 74% d'émetteurs *Advanced* ou *Robust*, contre 57% pour l'indice de référence.

Le poids de nos émetteurs *Advanced* et *Robust* dans le portefeuille provient principalement des secteurs financiers, consommation cyclique et services aux collectivités. Cette grande majorité est constituée d'émetteurs européens mettant l'ESG au cœur de leur stratégie, comme BNP-Paribas, Kering, EDF ou encore Iberdrola.

La très légère baisse en 2021 d'*Advanced* au profit de *Limited* s'explique essentiellement par une diversification du secteur bancaire, notamment vers des émetteurs nord-américains, ayant une performance ESG plus faible (JP Morgan, Citigroup, Bank of America, Royal Bank of Canada, National Bank of Canada). Cette dégradation est compensée par des investissements réalisés au travers des programmes *Green* ou *Sustainable* de ces banques (45 M€ investis).

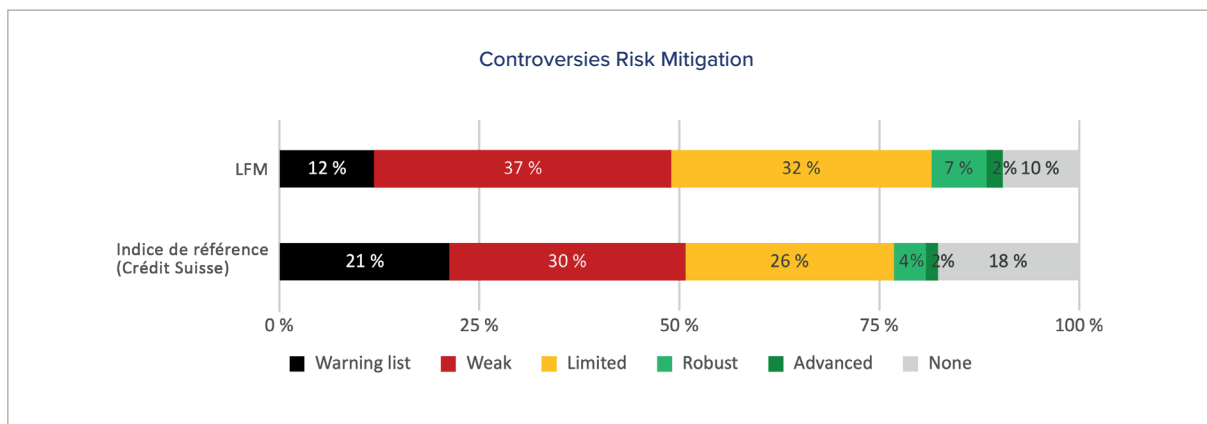
Après une forte diminution les années précédentes, la catégorie faible performance, reste stable et sous surveillance de la gestion. Les émetteurs les plus mal notés de cette catégorie ont été désinvestis. Les deux émetteurs encore présents sont Stryker (santé) et Berkshire (assurance), pour un total de 0,7% du portefeuille obligataire. Ces deux émetteurs feront l'objet d'un suivi en 2022 pouvant conduire à un désinvestissement en fonction de leur évolution stratégique.

## Controverses

L'intégration de l'analyse ESG via la plateforme Moody's ESG Solution a légèrement fait évoluer les critères liés aux controverses. Le nouveau mode de calcul est plus strict que celui de nos précédents rapports ESG.

Les catégories de la *Controversies Risk Mitigation* se basent sur plusieurs critères : le nombre, la gravité, la fréquence et la réponse apportée aux controverses.

La *Warning List* concerne des émetteurs recevant une opinion faible sur leur capacité d'atténuation des risques dans le cadre de l'évaluation du risque de controverse et faisant l'objet d'une ou plusieurs controverses critiques soulevées par des agences de notation spécialisées.

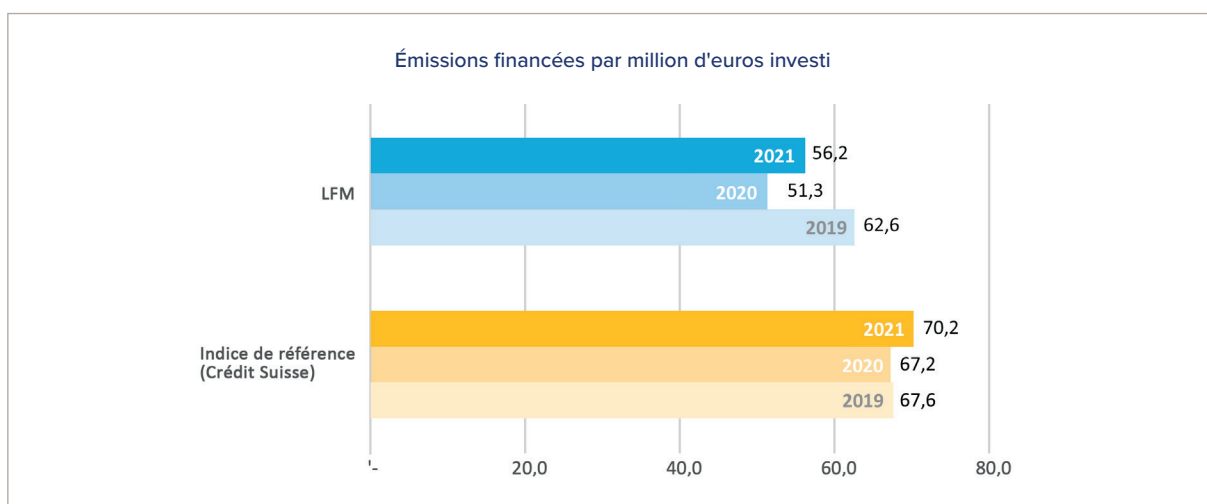


Les émetteurs en *Warning list* pèsent deux fois moins dans le portefeuille LFM par rapport à l'indice de référence fourni par Crédit Suisse. Il y a 9 émetteurs dans cette liste et ils se concentrent dans les secteurs financiers (BNPP, Banco de Sabadell, Crédit Suisse, Berkshire), automobile (Daimler, BMW), santé (Eli Lilly), chimie (BASF) et pétrole (BP).

Nous suivons de près les controverses du portefeuille. En 2021, la prise en compte de ces controverses et les réponses apportées par les émetteurs ne nous ont pas conduit à désinvestir ces signatures.

## Émissions carbonees et analyse TE (Transition Énergétique)

Le calcul des émissions financées est présenté dans les graphes ci-après.

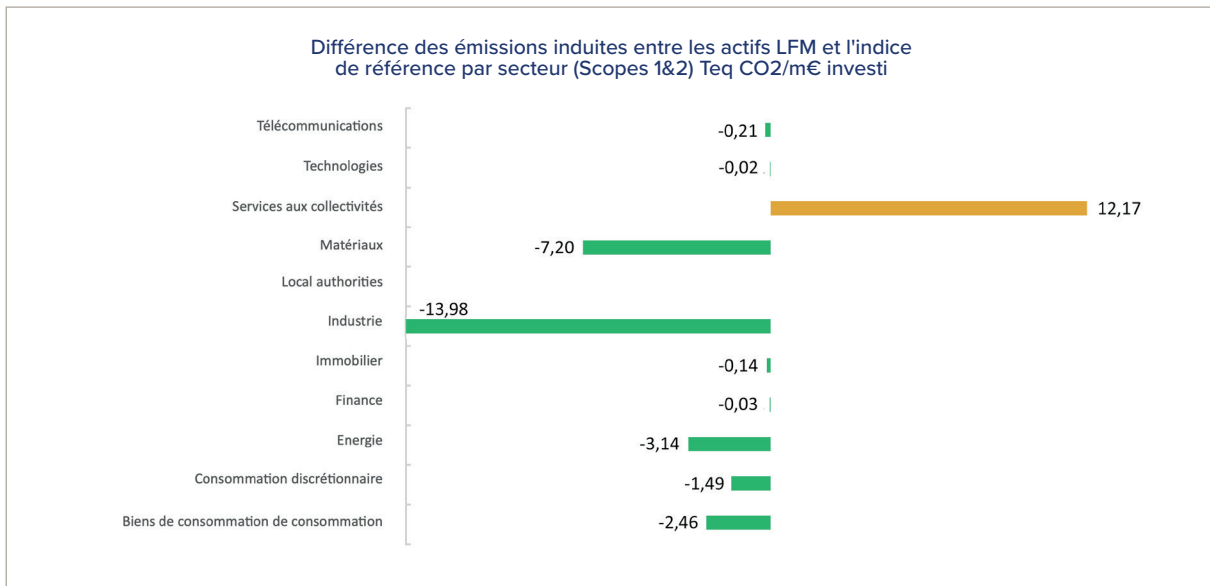




Les émissions financées au sein de notre portefeuille demeurent en deçà de l'indice (de l'ordre de 20%). Ainsi, depuis 2019 (62.6 tCO<sub>2</sub>/M€), nous avons réduit de 6 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> les émissions pour chaque million d'euros investi. Le portefeuille finance donc à fin 2021 56.2 tCO<sub>2</sub>/M€.

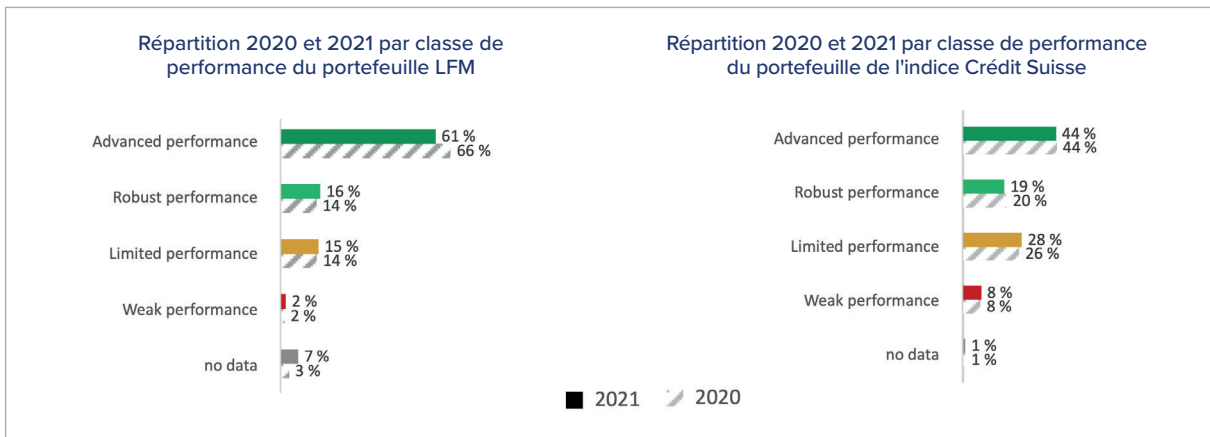
En 2021, la hausse des émissions financées de notre portefeuille s'explique par une diversification plus importante du secteur des services aux collectivités, un secteur essentiel mais naturellement plus carboné que les autres. Les émetteurs sélectionnés sont des émetteurs en transition, mais ont encore une part d'énergie fossile au sein de leur mix. Toutefois, au vu de leur implication, nous sommes confiants sur leur capacité à surperformer à moyen terme. Nous avons également financé certains de ces émetteurs via leur programme de *green bond* dédié au développement de leurs capacités de production en énergie renouvelable.

Notre sélection se démarque particulièrement de l'indice dans les secteurs de l'industrie et des matériaux (cf. graphique ci-dessous). Cette mesure est indépendante du poids de chaque signature.



L'internalisation de l'analyse ESG du portefeuille courant 2021, nous a permis d'être plus proactif dans le suivi de l'empreinte carbone du portefeuille et plus sélectifs dans les secteurs générateurs d'émissions, tel que les matériaux de base, l'industrie, les biens de consommation ou les services aux consommateurs. Pour chaque nouvel émetteur et/ou investissement en portefeuille, une analyse extra-financière est réalisée, avec une attention particulière pour les secteurs carbonés.

Par ailleurs, les émetteurs sont catégorisés selon leur stratégie vis-à-vis de la TE. La répartition des émetteurs et l'évolution de celle-ci est la suivante :

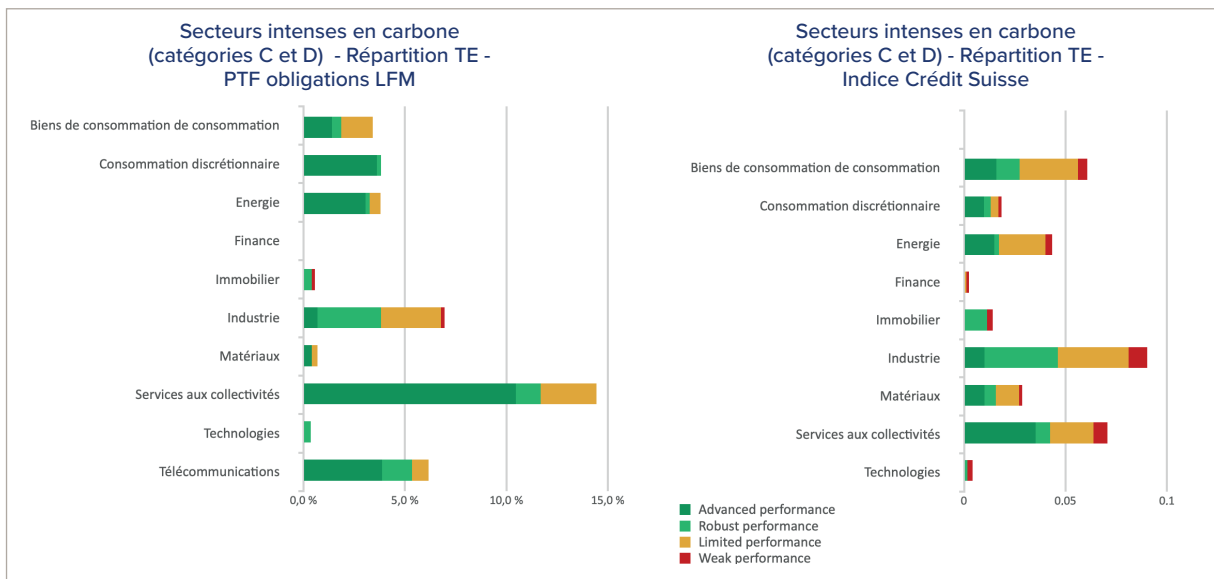


Un autre indicateur est l'intensité en émission de gaz à effet de serre. Quatre classes ont été définies en fonction du nombre de tonnes de CO<sub>2</sub> émises par an.

L'essentiel du portefeuille LFM (59%) est investi dans des sociétés présentes dans des secteurs peu intenses (catégorie A et B) en émissions de gaz à effet de serre, 23% en secteur ayant des émissions importantes (catégorie C) et seulement 18% en secteur intense (catégorie D).

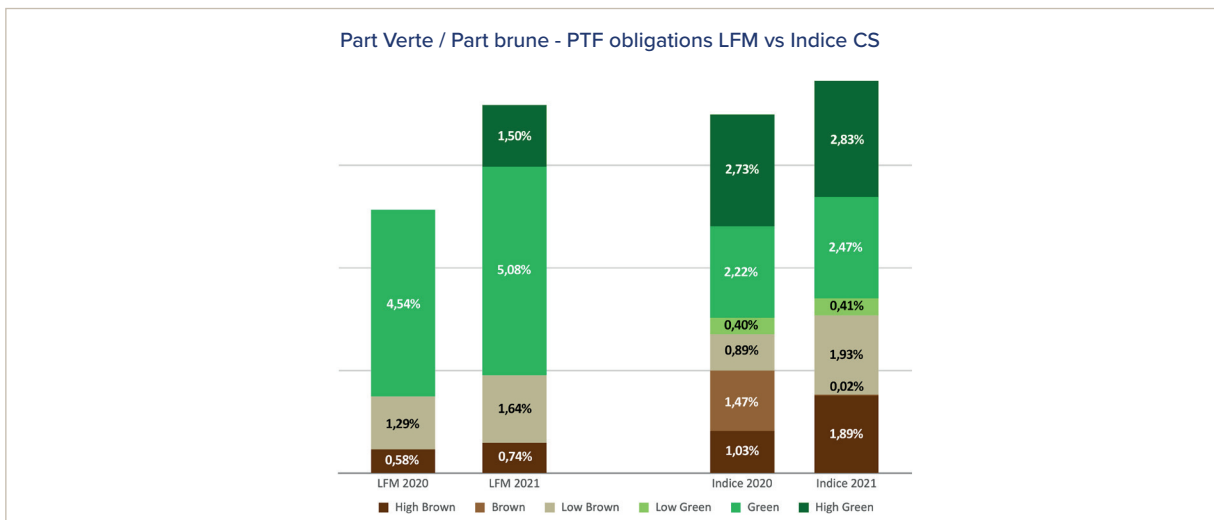
La répartition détaillée de ces deux derniers secteurs, C et D (graphique suivant), montre une sélection rigoureuse pour des sociétés ayant une stratégie TE bien établie. Le portefeuille LFM ne détient que 0.3% de sociétés très émettrices et ayant une stratégie TE faible.

Certains secteurs intenses sont peu investis par LFM contrairement à l'indice, tel que : l'industrie, les biens de consommation et l'énergie. Dans le secteur le plus intense pour LFM, celui des *Utilities*, la majorité des émetteurs affichent une stratégie TE de catégorie *Advanced*.



Le graphique ci-après représente le pourcentage d'émetteurs :

- Ayant un chiffre d'affaires lié au charbon thermique (exploitation ou production d'énergie). Ils sont désignés par le terme « Part brune », de trois catégories : High Brown >30%, Brown < 30% et >20% et Low Brown <20%.
- Ayant une capacité installée d'énergies renouvelables. Ces émetteurs sont désignés par le terme « Part verte », de trois catégories : High Green >40%, Green <40% et >10% et Low Green <10%.



LFM continue de porter une attention particulière dans la sélection des émetteurs. Dans ce contexte, nous avons privilégié en 2021 l'ajout d'émetteurs axés sur les énergies renouvelables (catégorisé *High Green*), tel qu'Iberdrola. Notre part *High Brown* a légèrement grossi en 2021, lié à un investissement dans un acteur encore impliqué dans le charbon (EnBW), mais notre investissement a été réalisé via un Green Bond finançant des parcs éoliens et photovoltaïques.

### Investissements Green / Social / Sustainable

Un *green/sustainable/social bond* est une obligation qui permet à l'émetteur de financer un projet ou une activité à bénéfice environnemental ou social. Les sommes recueillies sont directement affectées à des initiatives permettant de développer des solutions d'énergies renouvelables, d'améliorer l'efficacité énergétique de dispositifs existants, ou encore de financer des projets ayant un impact social positif.

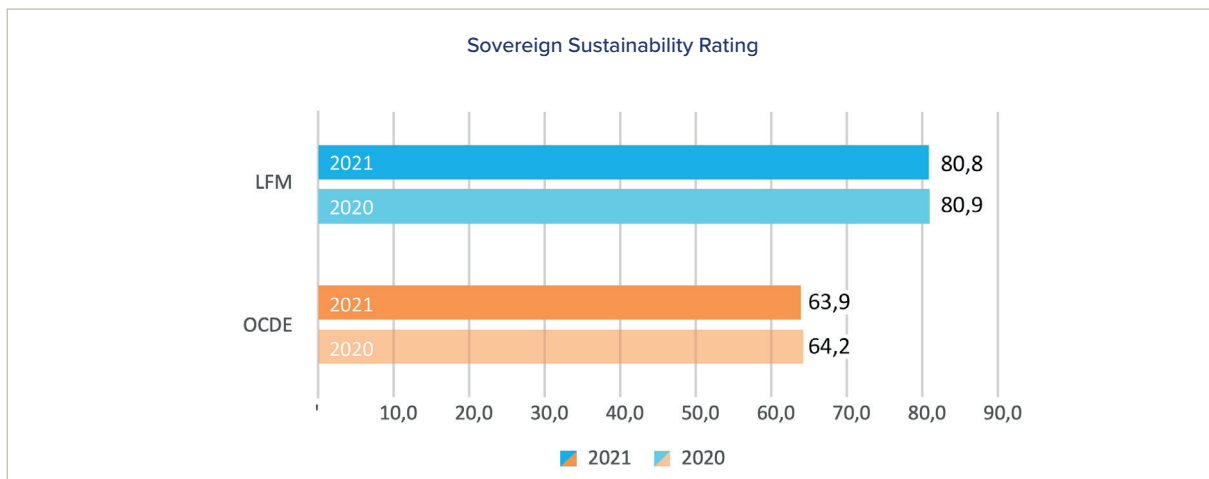
Ce marché est en plein développement, et notre mutuelle a augmenté de presque 70% sa position en 2021.

À la fin de l'année, elle détient en portefeuille 346 M€ de ce type d'obligations émis dans les secteurs suivants : services aux collectivités, industrie, immobilier et bancaire.

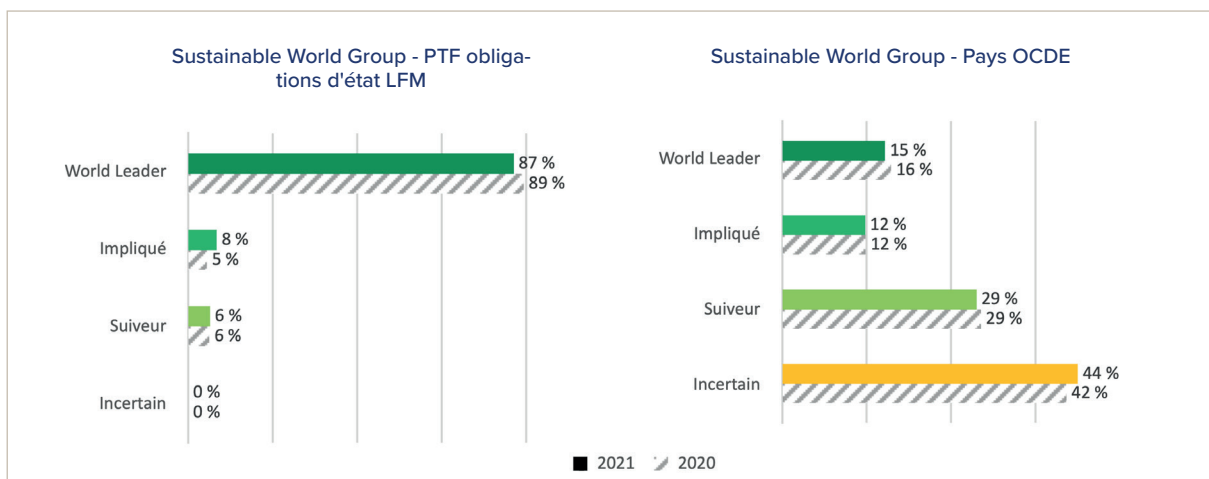
Notre mutuelle continuera de privilégier l'investissement dans ce type de structures.

## B.2.2 Obligations - Émetteurs publics

### Note ESG



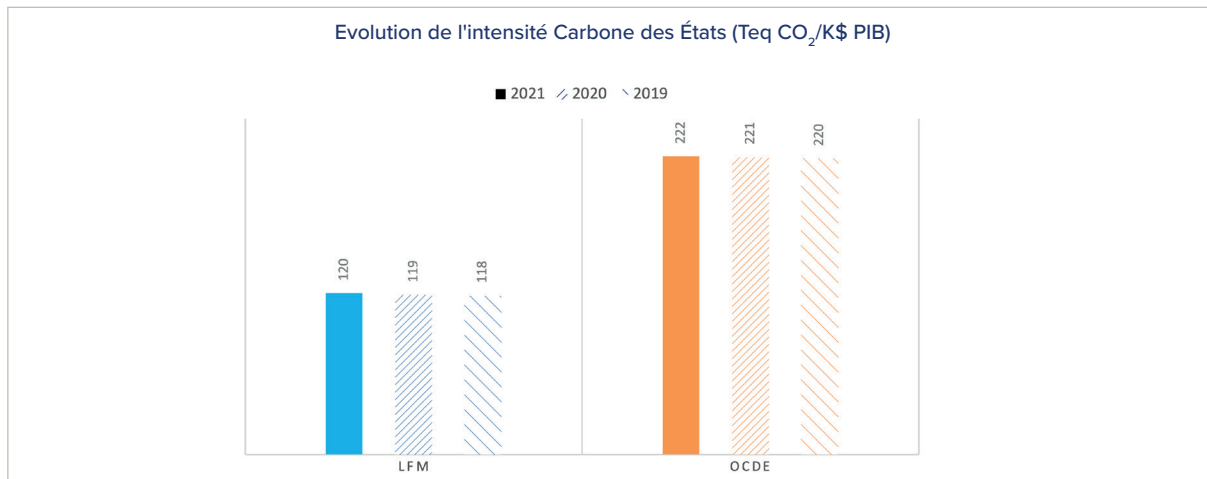
La notation ESG des émetteurs publics du portefeuille LFM est sensiblement meilleure que la moyenne pondérée des pays émetteurs de l'OCDE.



L'essentiel du portefeuille d'émetteurs publics de LFM est constitué d'Etat/institutions européens, leaders ou impliqués dans l'amélioration ESG.

### Intensité carbone

Pour les états, l'intensité carbone est estimée à partir de données d'émissions carbone publiées par l'AIE et Eurostat. Ces données sont disponibles pour l'ensemble des pays de l'OCDE et sont exprimées en tonnes équivalent CO<sub>2</sub> par millier de dollars de PIB.

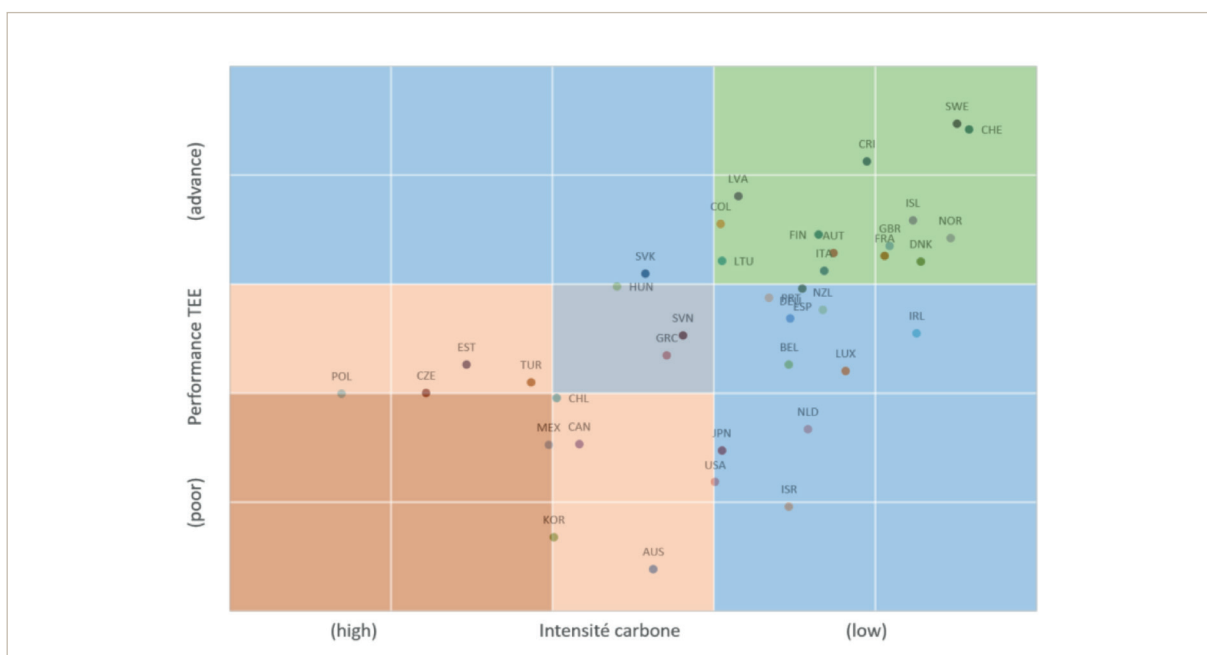


Notre sélection d'émetteurs publics exclusivement européens continue d'être significativement moins émettrice de CO<sub>2</sub> que la moyenne des pays de l'OCDE.

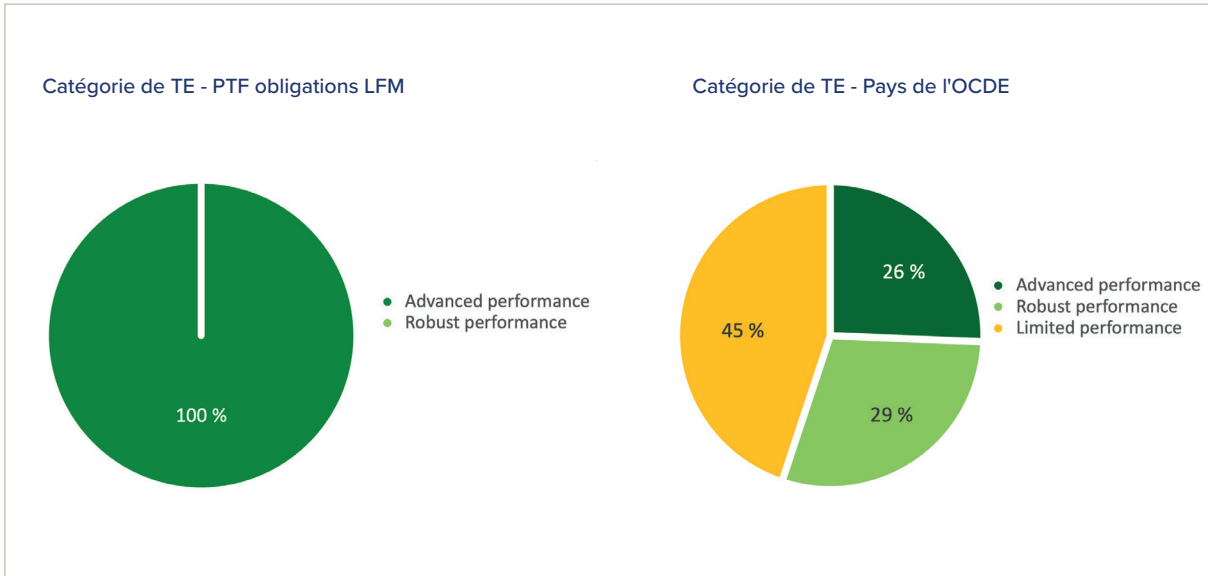
### Analyse Transition Énergétique (TE)

Au même titre que les émetteurs privés, les émetteurs publics sont classés sur leur effort à la Transition Énergétique. Cette classification comprend :

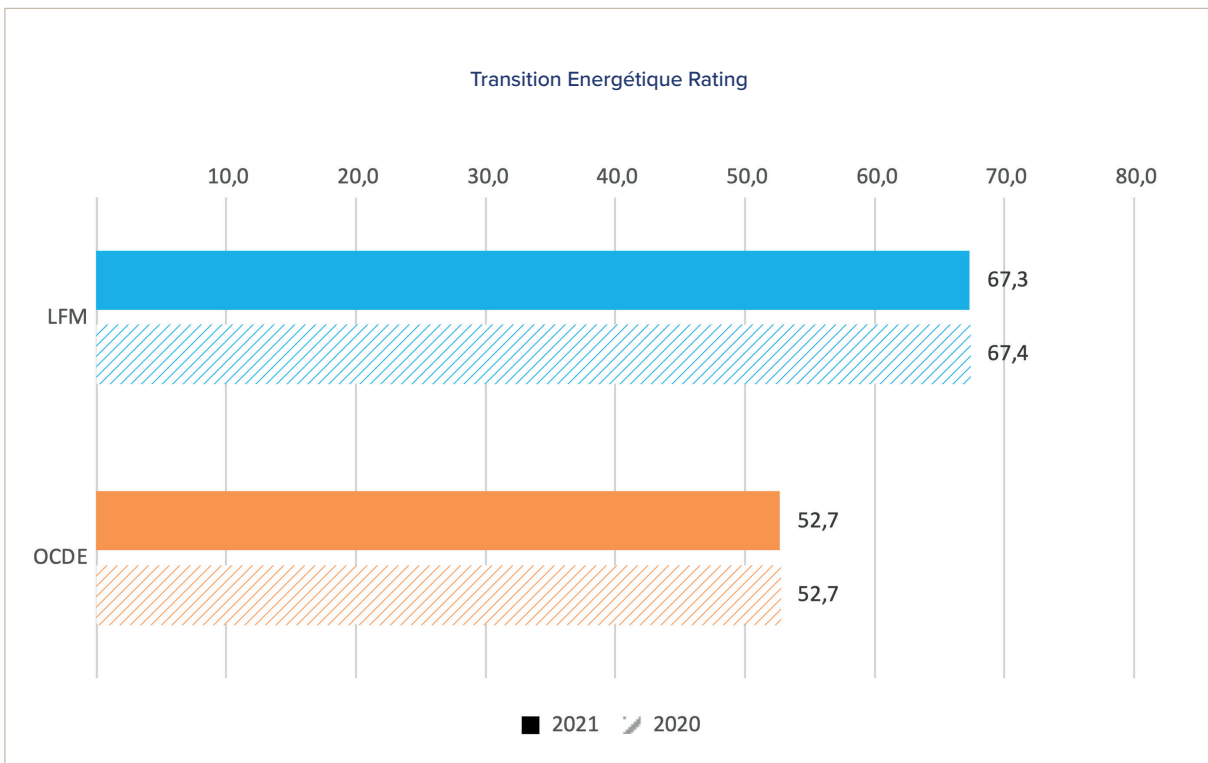
- L'Intensité carbone, mesurée à partir des émissions de CO<sub>2</sub> / PIB
- La Transition énergétique, mesurée en fonction de la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie



La répartition par catégorie TE est la suivante :



De par cette sélection d'émetteurs avancés en TE, la note globale des d'émetteurs publics continue d'être au-dessus de la moyenne pondérée de l'OCDE :



Le portefeuille est constitué d'États/institutions engagés dans la limitation de leurs émissions de gaz à effet de serre.

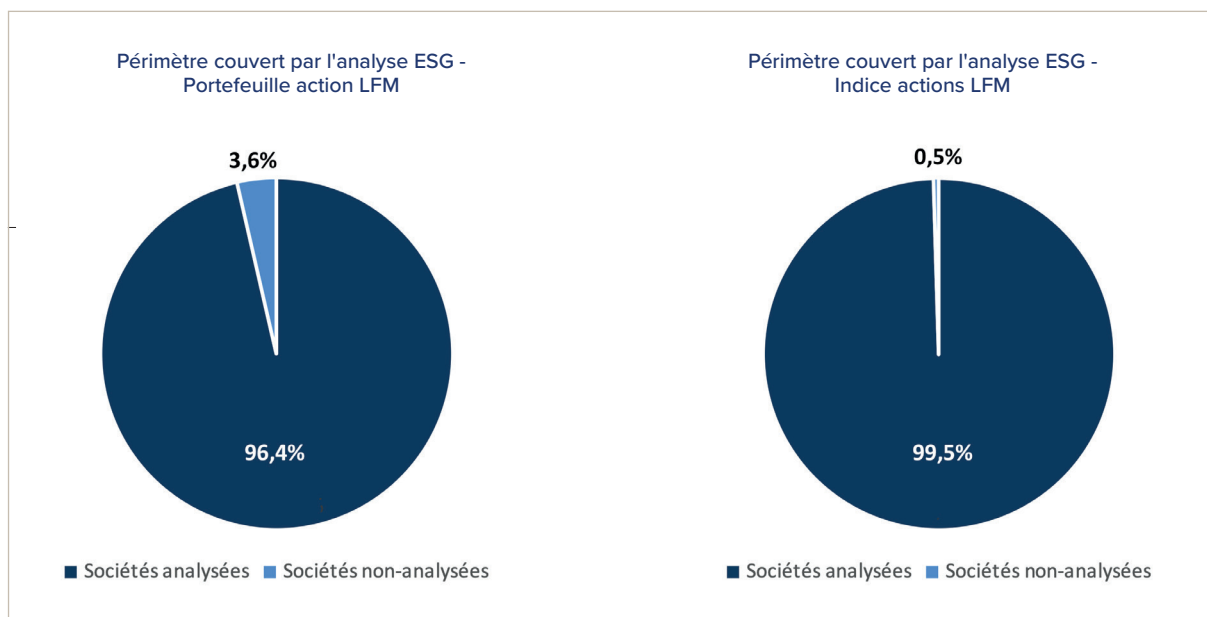
Le portefeuille d'émetteurs publics ne comprend pas d'États/institutions en risque.

## B.3 ACTIONS - RÉSULTATS AU 31/12/2021

Les résultats de La France Mutualiste présentés pour 2021 comprennent l'ensemble des actions détenues via les OPC dédiés Actions, traités en transparence. Pour rappel, les actions cotées sont gérées via sept fonds et représentent 13% des actifs de la mutuelle, soit 1.3 Md€.

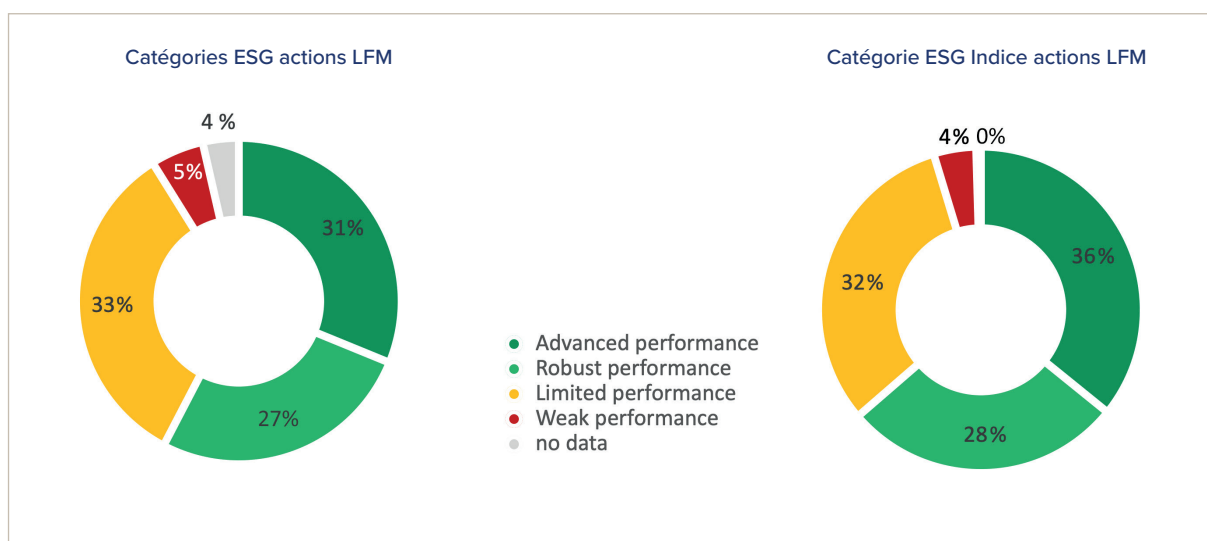
Ci-après, les périmètres d'analyses (par transparence) ESG et TEE.

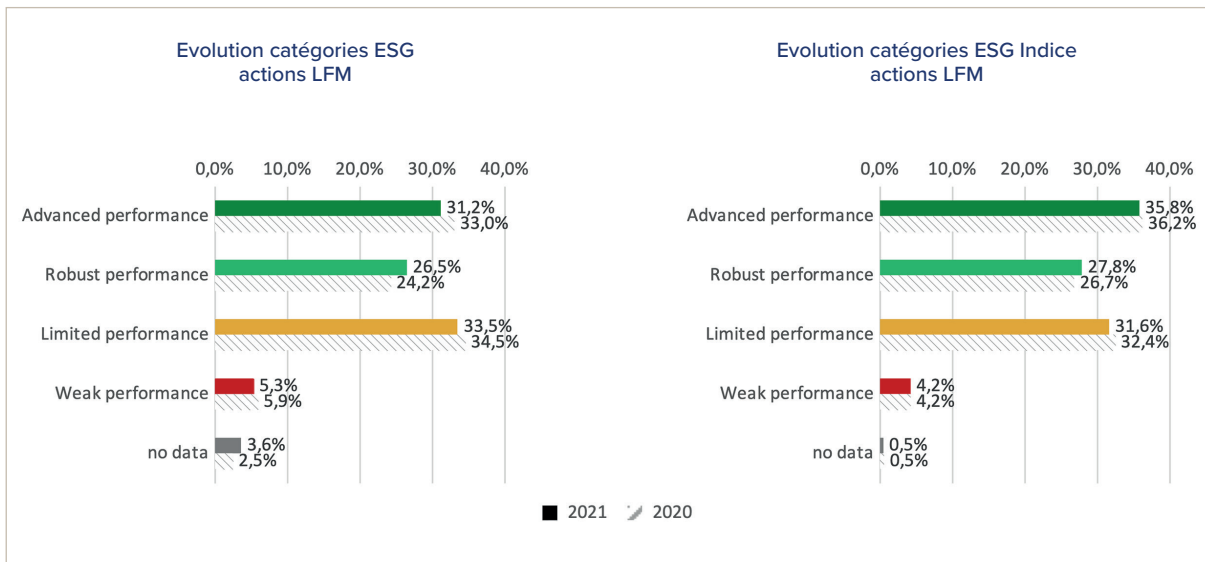
Données analysées en % des encours :



### Catégories ESG

Les graphiques ci-dessous présentent la répartition de notre portefeuille action et de l'indice en fonction du niveau de performance ESG des sociétés sélectionnées. Plus une société affiche un bon score ESG et plus celle-ci se trouve dans une catégorie leader en la matière ou inversement faible si son score est mauvais.





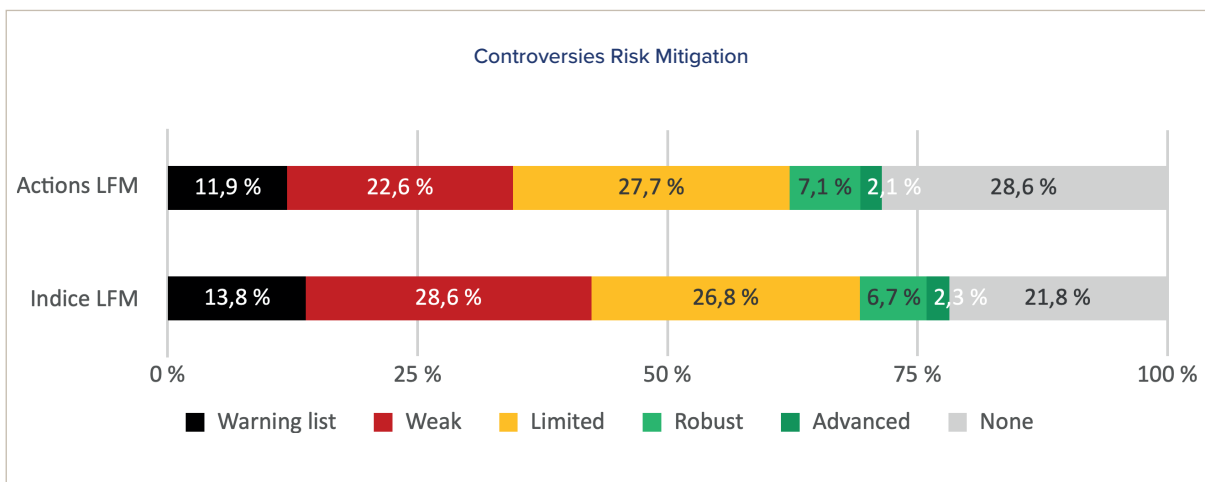
Le portefeuille d'actions de LFM est majoritairement investi dans des sociétés intégrant pleinement l'ESG dans leurs politiques (*advanced* et *robust* performances).

On note une amélioration du portefeuille par rapport à l'année 2020 malgré un léger retard par rapport à l'indice de référence.

Un tiers du portefeuille est constitué de sociétés dont les enjeux ESG ne sont pas encore perçus comme une priorité (*limited* performance). Cette catégorie est en baisse d'un point par rapport à l'année précédente. Enfin, les émetteurs les plus faibles concernant l'ESG sont en baisse de 0,6 point par rapport à 2020.

## Controverses

La *Warning List* concerne des émetteurs recevant une opinion faible sur leur capacité d'atténuation des risques dans le cadre de l'évaluation du risque de controverse et faisant l'objet d'une ou plusieurs controverses critiques soulevées par des agences de notation spécialisées.



Près de 12% du portefeuille en montant est investi dans des sociétés en *warning list* concernant les controverses, c'est près de deux points de moins que l'indice (13,8%). Presque tous les secteurs d'activités sont représentés : énergies, matériaux, transports, consommation, finance ou encore technologie. Les controverses peuvent concerner le pilier environnemental, social ou de gouvernance, parfois même plusieurs.

La portion de sociétés dans la catégorie « *weak* » est six points plus faible que l'indice. Cependant, la catégorie « *limited* » représente 27,7% du portefeuille, un point de plus que dans l'indice.

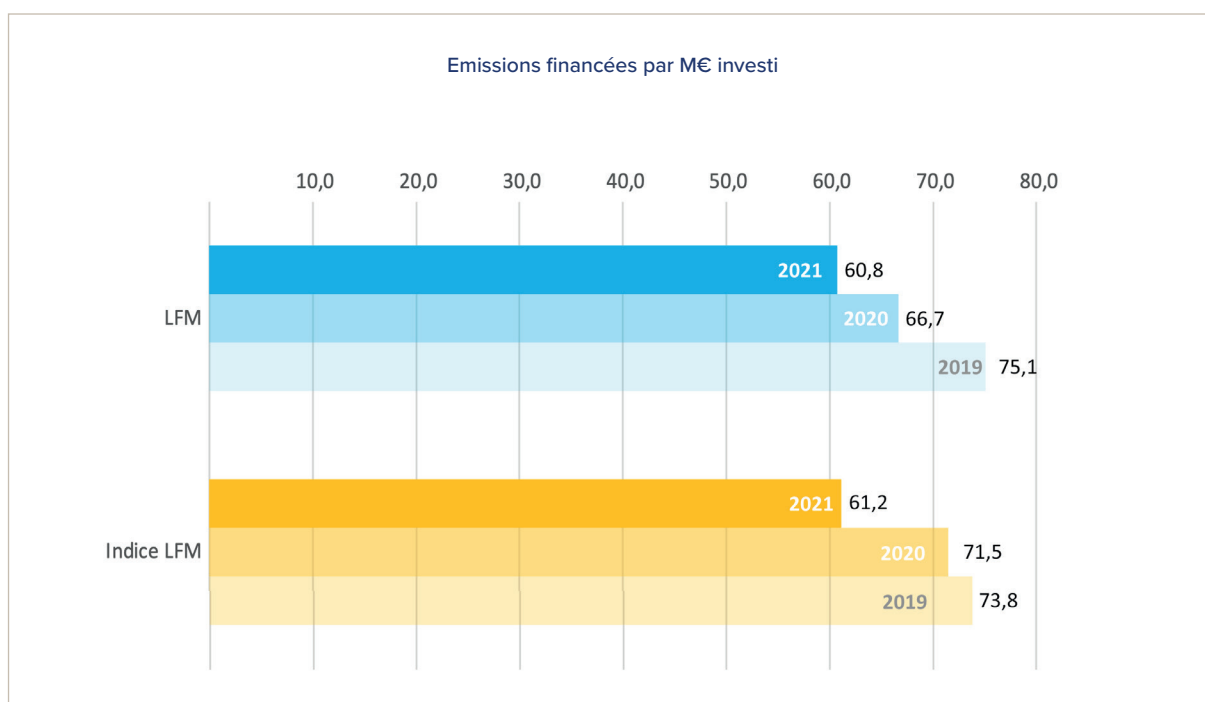
Les catégories « *robust* » et « *advanced* » sont proches de l'indice à respectivement 7,1% et 2,1%.

Cette photographie du portefeuille au 31/12/2021 montre globalement une moindre proportion de controverses par rapport à l'indice.

A titre d'exemple, on mentionne que La France Mutualiste détenait au 31/12/2021 un nombre très limité de titres Orpea (2900 actions). Cette position a été totalement vendue au 1er trimestre 2022.

### Émissions carbone et analyse TEE (Transition Énergétique et Écologique)

Le calcul des émissions financées est présenté dans les graphes ci-après.

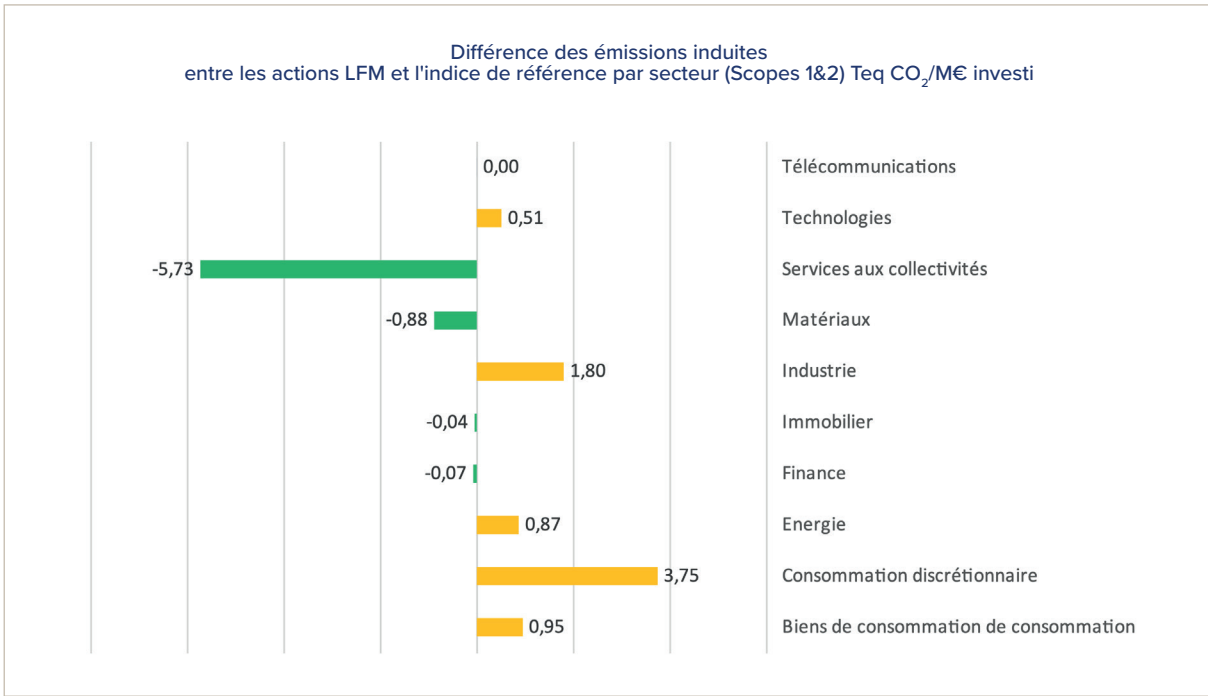


Le portefeuille action atteint cette année 60.8 tCO<sub>2</sub>/M€ investis. Ce chiffre est en baisse par rapport à 2020 et en baisse constante depuis 2019.

En deux ans, ces émissions moyennes ont baissé de 75 à 61 tonnes par million investi. L'indice de référence quant à lui a baissé de 74 à 61 tonnes sur la même période.

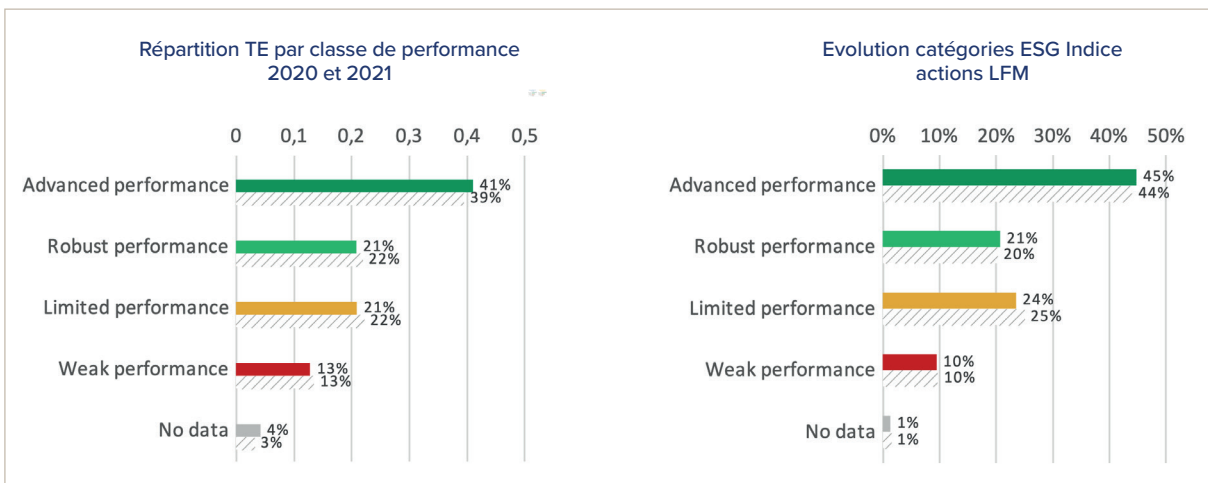
La performance du portefeuille de la mutuelle est donc meilleure que celle de l'indice. Le niveau moyen d'émissions financées est plus faible et la baisse est plus forte que celle de l'indice. Cela s'explique notamment par la mise en place de contraintes pour les gérants des fonds dédiés depuis 2020. Pour rappel, ces contraintes concernent la réduction des investissements dans les sociétés du secteur de l'énergie.





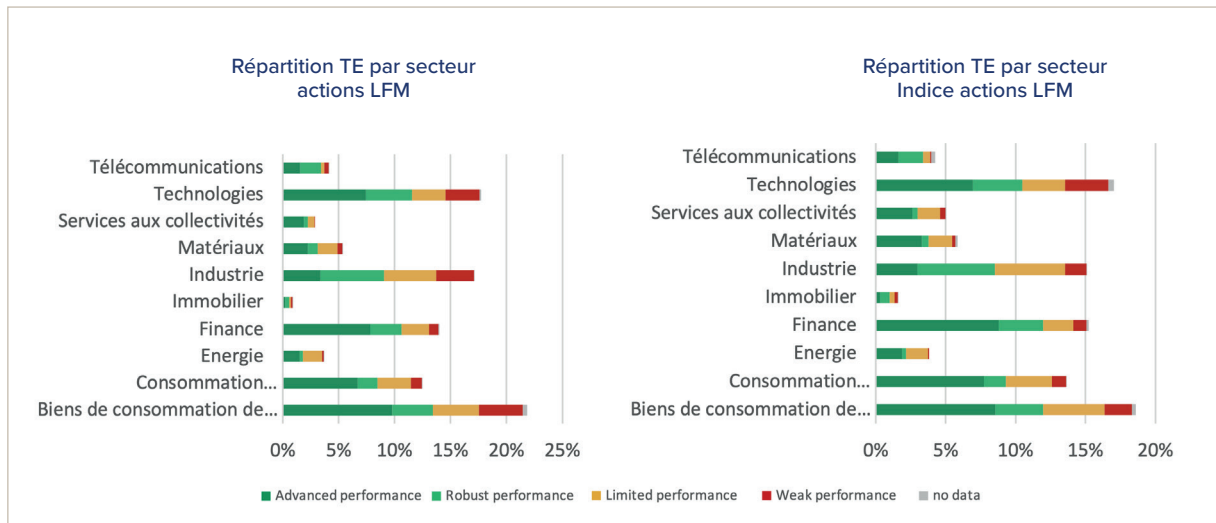
En 2021, c'est la forte sous pondération des fonds aux secteurs des matériaux et surtout des services aux collectivités qui a permis de battre l'indice sur le niveau moyen des émissions financées. La consommation discrétionnaire est cependant plus représentée au sein du portefeuille d'actions LFM qu'au sein de son indice, ainsi ce biais sectoriel contribue à faire augmenter le niveau moyen d'émissions financées par LFM. Il est à noter que ce secteur comprend notamment des entreprises de transport (aérien ou autre), fortement émettrices d'équivalent CO<sub>2</sub>.

Par ailleurs, les émetteurs sont catégorisés selon leur stratégie vis-à-vis de la TE. La répartition des émetteurs et l'évolution de celle-ci est la suivante :



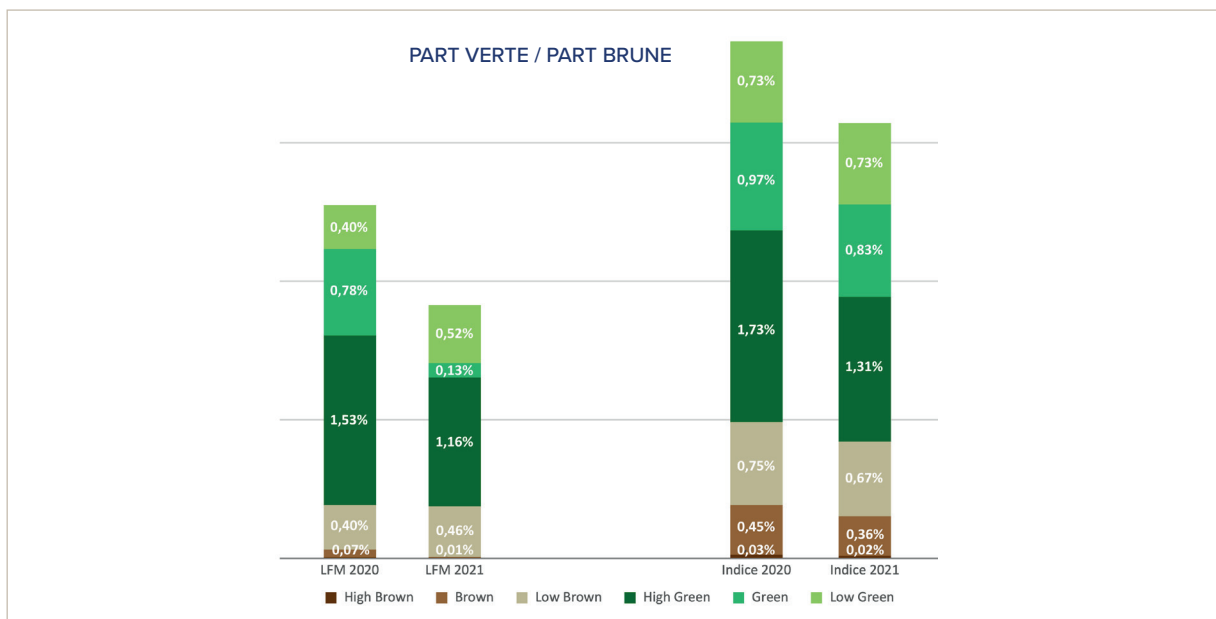
L'essentiel du portefeuille LFM (62%) est investi dans des sociétés actives et performantes dans la transition énergétique actuelle. Ce chiffre demeure plus faible que l'indice de référence, et ce malgré une légère amélioration par rapport à l'exercice précédent. La proportion des sociétés dont la performance est faible est de trois points plus élevée que celle de l'indice et stable par rapport à 2020, car les secteurs des biens de consommation et de l'industrie sont globalement, au 31/12/2021, surpondérés par les gérants sélectionnés.

La répartition détaillée par secteur montre que le plus grand nombre de sociétés performantes est présent sur le secteur des biens de consommation. On note aussi une part forte dans les secteurs des technologies et de la finance. Il en va de même pour l'indice de référence.



Le graphique ci-après représente le pourcentage d'émetteurs :

- Ayant un chiffre d'affaires lié au charbon thermique (exploitation ou production d'énergie), compris entre 10% et 30%. Ils sont désignés par le terme « Part brune ».
- Proposant des solutions dans les technologies « vertes » : énergies renouvelables, bâtiments éco-conçus, technologies améliorant l'efficacité énergétique, solutions de recyclage, chimie verte pour un montant significatif de leur chiffre d'affaires (10% minimum). Ces émetteurs sont désignés par le terme « Part verte »
- Détenant des réserves de combustibles fossiles mais proposant simultanément des technologies « vertes » (pour au moins 10% de leur chiffre d'affaires).



Le portefeuille d'actions LFM continue à réduire sa « part brune ». La baisse de ces chiffres s'explique par la mise en place des contraintes ESG auprès des gérants : ceux-ci doivent réduire leurs investissements dans les sociétés impliqués dans l'extraction d'énergies fossiles et de production d'électricité à partir d'énergies fossiles.

## C. PATRIMOINE IMMOBILIER

Depuis 2012, La France Mutualiste réalise des audits techniques de ses immeubles en vue de vérifier leur conformité sur un plan réglementaire, et de garantir la sécurité et le bien-être des occupants.

Ces audits et études réalisés par des professionnels du bâtiment, nous permettent d'établir des plans pluriannuels de travaux, et de prioriser nos interventions. Les améliorations environnementales de notre parc immobilier, la maîtrise des dépenses d'énergie, l'amélioration des espaces verts et le respect de l'hygiène en particulier des locaux poubelles, sont les principaux objectifs recherchés dans ces études.

Nous intégrons également ces objectifs dans les relations avec nos entreprises de travaux, qui doivent respecter une charte annexée à nos contrats précisant nos exigences en matière de sécurité, de droit social, et de bonnes pratiques environnementales.

Les trois priorités de nos actions, sont les suivantes :

### I. Environnementales : gestion de l'énergie

- Nous travaillons chaque année à des travaux d'amélioration énergétique de nos installations de chauffage et avons réalisé en 2021 la seconde partie de la rénovation de la chaufferie du site CONVENTION/LOURMEL, et la rénovation de la seconde chaufferie de l'ensemble DANTZIG/GUILLOT/TOUSSAINT.
- Afin de maîtriser nos dépenses énergétiques tout en assurant le meilleur confort de nos locataires, nous continuons de suivre en temps réel les températures de chauffage de nos appartements suite à la mise en place de sondes de températures installées entre 2016 et 2017 dans un échantillon de logements tests. Ces capteurs nous permettent de contrôler le respect des températures minimales et maximales prévues aux contrats d'entretien et d'exploitation de nos installations de chauffage et d'eau chaude sanitaire, et de les faire ajuster.
- Tous nos immeubles bénéficient d'un contrat d'entretien et d'exploitation des installations de chauffage et équipement sanitaire Nos contrats, de type MTI (Marché Température avec Intéressement) comprennent la gestion de l'énergie, l'entretien courant et la garantie totale à répartition et transparence des équipements.

Ces contrats incluent une démarche d'efficacité énergétique suivant la ligne fixée par le Grenelle de l'Environnement, par la Loi de Transition Énergétique du 17/08/15. Ainsi La France Mutualiste vise à délivrer dans la durée des économies d'énergie et une réduction des gaz à effet de serre. Les consommations énergétiques de notre parc ont été en moyenne améliorées de 20% sur l'ensemble des sites au cours des cinq dernières années. L'objectif 2021 de réduction des consommations de 7% a été dépassé et nous avons atteint 8%.

Nous nous attachons les services d'un cabinet expert en la matière qui assure le suivi des prestations d'exploitation de nos chaufferies, nous assurant le soutien technique de la bonne gestion de nos installations et l'assistance à la gestion du budget d'exploitation.

- Dans le cadre de la loi ELAN visant à individualiser les frais de chauffage collectif, nous équipons depuis 2018, en première phase, les radiateurs de nos logements de robinets thermostatiques. Après les immeubles du 109 Courcelles et du 11 rue de Dantzig, nous avons réalisé en 2019 la pose de robinets thermostatiques sur les immeubles desservis par la chaufferie du 9 Dantzig, des rues de la Condamine et de l'Assomption et du square Jean Thébaud. Compte-tenu de la crise sanitaire, les travaux des sites PSICHARI, GRANIER/CODET/CHEVERT et CONVENTION/LOURMEL ont été reportés sur 2021 et seront finalisés en 2022.
- Depuis 2021, nous généralisons les éclairages Led à l'occasion de la rénovation de nos parties communes.

## II. Sociétales : Confort et bien être

- › Le suivi en temps réel des températures de chauffage de nos appartements fait partie de nos obligations et engagement de confort vis-à-vis de nos locataires. Les capteurs installés chez nos locataires, nous permettent de contrôler le respect des températures minimales et maximales prévues aux contrats d'entretien et d'exploitation de nos installations de chauffage et d'eau chaude sanitaire, et les faire ajuster.  
Nous continuons de transmettre à nos locataires, sur demande, la courbe de température de leur appartement.
- › Lorsque nous procédons à des rénovations totales d'appartements, nous veillons au renforcement de l'isolation thermique intérieure des murs en pignon, ainsi qu'à un renforcement de l'isolation phonique intérieure de ces derniers. Des doublages acoustiques sont posés sur tous les murs séparatifs entre deux logements afin d'améliorer le confort de vie de nos locataires.

Cette politique d'amélioration énergétique et éco-responsable est intégrée dans les marchés conclus avec nos entreprises prestataires.

Systematiquement dans le cadre de nos gros travaux, nous étudions la possibilité d'isoler nos façades dans un souci de confort thermique et d'amélioration énergétique.

## III. Gouvernance : Amélioration du service à nos locataires

Une plateforme digitale dédiée aux échanges avec nos locataires et à la traçabilité du traitement de leurs demandes a été mise en place en 2019. Nous continuons de travailler à l'amélioration et l'enrichissement des fonctionnalités de cet outil, dans un souci permanent d'amélioration de la satisfaction de nos locataires.

Ainsi, en 2021 des évolutions de l'outil ont été mises en place :

- Simplification des thématiques par regroupement,
- Possibilité pour le locataire de classer ses réclamations sur un même thème.

## D. ACTIFS DE DIVERSIFICATION

Dans le cadre de la diversification de son portefeuille, La France Mutualiste a construit un portefeuille de fonds d'actifs illiquides généralistes (actions non cotées, dettes privées).

Le process de due diligence de ces fonds intègre systématiquement l'analyse de la démarche ESG des gérants.

En complément, La France Mutualiste a investi également dans des fonds thématiques favorisant la transition énergétique ou voulant avoir un impact social fort.

En 2021, 27 M€ d'engagements supplémentaires ont été pris par La France Mutualiste :

- 17 M€ dans deux fonds d'infrastructures (Demeter, Capital Dynamics),
- 10 M€ dans des fonds à impact (Weinberg, Initiative & Finance).

Ainsi, un total de 86 M€ d'engagements a été pris à ce jour dans des fonds finançant des infrastructures d'énergies renouvelables ou ayant un impact sociétal (article 9 au sens du Règlement SFDR) tant en dette qu'en fonds propres.

14 M€ ont également été engagés dans le fonds Paris Fonds Vert géré par Demeter, fonds dédié aux solutions d'efficacité énergétique pour les grandes agglomérations.

Un engagement de 10 M€ a été pris dans un fonds travaillant sur la dépollution et la réhabilitation des terrains et friches industriels. Il se place entre l'industriel et le promoteur. Ce fonds est géré par la société de gestion Brownfields.

## E. UNITÉS DE COMPTE

La France Mutualiste offre à ses adhérents la possibilité d'investir leur épargne sur des supports UC gérés selon des principes ESG. Ainsi, des OPCVM utilisant l'analyse extra-financière en sus des analyses financières classiques ont été référencés et sont utilisés dans les profils de gestion proposés aux adhérents. Plus de 60 M€ ont été investis ou arbitrés par nos adhérents vers ce type de support en 2021.

Nous avons choisi des fonds prenant en compte des critères ESG :

- CPR USA ESG (contrats Actépargne2, LFM PER'FORM),
- AIS Protect (contrats Actépargne2)
- LFM Actions Monde Volatilité Contrôlée (contrat Passerelle) répliquant l'indice
- MSCI World ESG Leaders avec un mécanisme de contrôle de volatilité.

D'autres ont le label ISR :

- BFT Crédit Opportunités (contrats Passerelle et LFM PER'FORM),
- Echiquier Agenor SRI Mid Cap Europe (contrat LFM PER'FORM),
- Ecofi Enjeux Futurs (contrat Actépargne2),
- Insertion Emploi Dynamique (contrat LFM PER'FORM),
- Ofi RS European Growth Climate Change (contrats Actépargne2, LFM PER'FORM)

De plus le fonds Insertion Emploi Dynamique dispose du label Finansol.

Le fonds M Climate Solutions géré par Montpensier Finance est labellisé GreenFin.

Tikehau Short Duration (au sein du contrat LFM PER'FORM) dispose du label LuxFlag ESG.

## F. PERSPECTIVES 2022

Dans le cadre de la gestion des OPC dédiés, LFM demande à ce que ses fonds soient classés article 8 au sens du Règlement SFDR. Trois des gérants ont déjà entamé les démarches de mises à jour du prospectus en ce sens (Amundi, Montpensier et BNY/Walter Scott).

## G. CONCLUSION

Le portefeuille de placements de l'actif général de La France Mutualiste a une bonne « performance ESG », grâce aux choix de titres réalisés.

La prise en compte d'une approche ESG dans la gestion de nos portefeuilles va être poursuivie et intensifiée dans le futur. En particulier, les équipes de la direction financière de la Mutuelle poursuivent leur appropriation des critères extra-financiers pour les rendre encore plus centraux dans leurs décisions d'investissement, et s'assurer de leur mise en œuvre plus systématiques par les sociétés de gestion en charge de nos OPC dédiés Actions.

Le patrimoine immobilier est également géré dans une optique d'amélioration permanente, notamment de la performance énergétique des bâtiments.

Enfin, l'intégration de supports ESG est un axe fort dans l'offre en unités de compte de la mutuelle.





[www.lafrancemutualiste.fr](http://www.lafrancemutualiste.fr)

Suivez-nous !

